



**CENTRE HOSPITALIER "LE MAS CAREIRON"**  
**Direction des Ressources Matérielles et de la Qualité**  
**B. P. 56**  
**30701 UZES cedex**  
-----

**FOURNITURE DE PAIN**  
**POUR SECTEUR ST HIPPOLYTE DU FORT**

**DCE F 28 - 2009**

***REGLEMENT DE LA CONSULTATION***

**DATE DE REMISE DES OFFRES :**

**avant le**  
**MARDI 1er DECEMBRE 2009**  
**à 17 heures**

## **OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison de pains pour le compte du Centre Hospitalier Le Mas Careiron.

La forme du marché revêt le caractère d'un marché de fournitures. Les dispositions du C.C.A.G. Fournitures courantes et services approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009 s'appliquent à ce marché

Le marché est un marché à bons de commandes passé en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, dont les quantités moyennes annuelles pour 12 mois (à plus ou moins 30%) figurent sur le document intitulé « bordereau de prix unitaire ».

## **PROCEDURE:**

La procédure retenue pour la présente consultation est la procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

## **Lieu d'exécution et de livraison**

Secteur de St HIPPOLYTE DU FORT (30170)

- Structures d'hébergement situées 59 ancienne route de Ganges
- Hôpital de Jour situé ancienne route de Monoblet

## **Décomposition en lots**

Lot Unique

## **DUREE DU MARCHÉ**

Ce marché est un marché à bons de commande, conclu pour une période initiale allant du 1er janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010.

Le marché pourra être reconduit trois fois, par décision express du Centre Hospitalier, pour les périodes suivantes :

- du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011
- du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012
- du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

Le Centre Hospitalier Le Mas Careiron prendra par écrit la décision de reconduire ou non le marché. Le titulaire ne peut refuser la reconduction (article 16 du Code des Marchés Publics)

## **VARIANTE :**

Les candidats pourront proposer des solutions variantes s'ils pensent qu'elles peuvent être économiquement plus avantageuses pour l'Etablissement

## **OPTION**

Sans objet

## **DOCUMENTS DE LA CONSULTATION**

Le dossier de consultation est constitué par :

- . l' acte d'engagement
- . le Cahier des Clauses Administratives Particulières – CCAP –
- . le bordereau de prix unitaire
- . le présent règlement de Consultation
- . le Cahier des Clauses Techniques Particulières – Généralités -
- . DC4 ET DC5

**Ces documents seront approuvés et revêtus de la signature et du cachet de l'entreprise.**

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Conditions de participation des concurrents**

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Le groupement désignera un mandataire, représentant l'ensemble des membres du groupement. Le mandataire sera chargé de la coordination des prestations des membres du groupement (Article 51 du Code des Marchés Publics).

### **Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

Les candidats devront apporter à l'appui de leur candidature tous les éléments nécessaires permettant d'apprécier leurs capacités techniques, économiques et financières, leurs références dans des opérations similaires, ainsi que les renseignements administratifs prévus aux articles 45 et 46 du CMP.

Les documents DC4 et DC5 (documents joints au dossier de consultation) sont à compléter par le soumissionnaire.

*Conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics, le candidat retenu devra fournir les attestations fiscales et sociales, ainsi que les attestations d'assurances, dans **un délai de huit jours à compter de la réception d'un courrier l'informant de l'attribution du marché.***

***Nota :** l'article 46-I du CMP 206 prévoit la production tous les six mois par le titulaire du marché des pièces prévues aux articles R324-4 et R324-7 du Code de Travail.*

### **ECHANTILLONS**

Un échantillon sera demandé aux soumissionnaires par télécopie, mentionnant la date et le lieu de dépôt. .

### **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Les critères pour le choix seront les suivants :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
Prix	40
Valeur Technique (qualité organoleptique et nutritionnelle)	60

Une négociation pourra être engagée avec les entreprises ayant remis une offre conforme. Le Centre Hospitalier choisira l'entreprise titulaire du marché sur la base d'un classement des offres établi selon les critères ci-dessus.

### **ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUES :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront s'adresser à :

#### **Renseignements Techniques :**

M. NEGRIER – Responsable Restauration Tél 04 66 62 69 48 - Télécopie l. : 04 66 62 69 66

Courriel : [mnegrier@ch-uzes.fr](mailto:mnegrier@ch-uzes.fr)

#### **Renseignements Administratifs :**

Cellule marché – Tél. : Collette Garcia 04 66 62 69 12, ou X. Turin - 04 66 62 60 48, ou M. Benkouider 0466626900 poste 6850

Télécopie : 04 66 62 69 07 -

Courriel : [achat.careiron@ch-uzes.fr](mailto:achat.careiron@ch-uzes.fr)

**ADRESSE AUPRÈS DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS :**

Le dossier de consultation des entreprises (gratuit) est disponible sur demande écrite adressée à :

CENTRE HOSPITALIER LE Mas Careiron  
Cellule Marché  
- B.P. 56 –  
30701 UZES Cedex

Demandes par télécopie : 04 66 62 60 67 ou par courriel : [achat.careiron@ch-uzes.fr](mailto:achat.careiron@ch-uzes.fr)

**Le règlement de consultation, DC4, DC5, DC 8 (acte d'engagement) sont téléchargeables** sur le site du Mas Careiron : [www.ch-uzes.fr](http://www.ch-uzes.fr)

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Langue et monnaie devant être utilisées dans l'offre ou la demande de participation**

Le Centre Hospitalier Le Mas Careiron d'UZES conclura le présent marché exclusivement en français et dans l'unité monétaire EURO. Les bordereaux de prix seront complétés en Euros Hors Taxes et TTC.

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

90 jours à compter de la date de notification du marché.

**Notification des résultats**

Les candidats non retenus et retenus seront avisés par courrier.

**ADRESSE À LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES :**

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée, introduite dans une enveloppe extérieure cachetée et portant l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALIER LE MAS CAREIRON –  
Secrétariat de la Cellule Marché  
B.P. 56 – 30701 UZES Cedex

L'enveloppe d'envoi devra porter obligatoirement la mention

**« Fourniture de pain pour St Hippolyte du Fort »**  
**« NE PAS OUVRIR »**

Les offres devront parvenir au :

**CENTRE HOSPITALIER LE MAS CAREIRON –**  
**SECRETARIAT DE LA CELLULE MARCHÉ**  
**B.P. 56 – 30701 UZES Cedex**

**avant le MARDI 1er DECEMBRE 2009 à 17 heures**

Etabli à Uzès, le 02/11/2009

*Le Directeur*

*Du Centre Hospitalier Le Mas Careiron*

*A. BLACHERE*

*Le candidat déclare avoir pris  
connaissance du dossier de  
et s'engage à en respecter le  
consultation dans son intégralité.  
contenu (\*)*

*(\*) Signature du candidat*